

Co-construit avec les acteurs du territoire néo-aquitain et composé de 5 orientations, 20 objectifs et 49 actions, il incarne une ambition collective, à engager pour les 10 prochaines années. Le plan d'action doit permettre de mobiliser les acteurs et les inciter à monter des projets pour en assurer la mise en œuvre. Il représente un défi majeur des politiques de développement territorial régional en initiant une dynamique à tous les échelons.

A. PRÉSERVATION : Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

OBJECTIFS	ACTIONS
RÉSORBER les principales lacunes de connaissance sur les espèces et les écosystèmes	<p>A1. Développer la connaissance sur les espèces, les habitats naturels, le fonctionnement et la vulnérabilité des écosystèmes, notamment le milieu marin et les sols</p> <p>A2. Evaluer et suivre l'état de la biodiversité, notamment par la création et le suivi d'indicateurs évaluant la fonctionnalité des écosystèmes</p>
PARTAGER ET DIFFUSER la connaissance sur la biodiversité et la géodiversité	<p>A3. Structurer et centraliser l'information sur la biodiversité pour faciliter l'accès aux données</p> <p>A4. Analyser, diffuser et valoriser les données sur la biodiversité</p> <p>A5. Structurer et interconnecter les programmes de recherche sur la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes en s'appuyant notamment sur le réseau régional de recherche Biosena</p>
TENDRE vers un doublement de la superficie d'espaces naturels sous maîtrise foncière, réglementaire ou d'usage sur le territoire régional d'ici 2030, en mobilisant l'ensemble des parties prenantes	<p>A6. Protéger les hotspots de biodiversité par la maîtrise foncière, la réglementation ou la maîtrise des usages, et la gestion des sites</p> <p>A7. Conforter le réseau des aires protégées par la déclinaison régionale de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées : renforcer la gestion et l'intégration territoriale des sites protégés existants, créer de nouvelles aires protégées sur les secteurs à enjeux</p>
PRÉSERVER ET RESTAURER les écosystèmes, notamment les zones humides, pour un réseau d'espaces naturels résilient au changement climatique et contributeur d'une seule santé (animale, végétale, humaine)	<p>A8. Préserver et restaurer la trame bleue, en priorité les zones humides</p> <p>A9. Préserver et restaurer les écosystèmes forestiers (trame forestière)</p> <p>A10. Préserver et restaurer les haies et la trame arborée</p> <p>A11. Préserver et restaurer les milieux marins et littoraux (trame marine et littorale)</p> <p>A12. Préserver et restaurer les autres écosystèmes pour des trames verte et brune fonctionnelles (milieux ouverts et semi-ouverts, notamment montagnards)</p>
PROTÉGER les espèces les plus menacées et leurs habitats naturels, et lutter contre les espèces exotiques envahissantes	<p>A13. Développer et accompagner des programmes et réseaux pour la protection des espèces à enjeux</p> <p>A14. Mettre en œuvre la Stratégie Régionale relative aux Espèces Exotiques Envahissantes</p>

B. TERRITOIRES : Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

OBJECTIFS	ACTIONS
RENFORCER les réseaux d'acteurs pour une intégration des enjeux de biodiversité dans la gestion des territoires	<p>B15. Créer et animer des espaces de partage de retour d'expérience entre les différents acteurs sur les territoires (communauté ERC, réseau des centres de ressources, gestionnaires d'aires protégées)</p> <p>B16. Mettre en place une ingénierie de réseau sur les territoires en s'appuyant sur les structures techniques régionales et locales</p>
CONSTRUIRE 50 projets de territoires intercommunaux pour la reconquête de la biodiversité	<p>B17. Accompagner techniquement et financièrement les collectivités territoriales dans l'élaboration de stratégies locales de reconquête de la biodiversité déclinées en programmes d'actions opérationnels</p>
DÉPLOYER les Solutions fondées sur la Nature dans l'aménagement des territoires	<p>B18. Faire appel prioritairement aux Solutions fondées sur la Nature dans les projets d'aménagement des territoires (gestion de l'eau, changement climatique, énergies...)</p> <p>B19. Favoriser une végétalisation écologique et paysagère des territoires et promouvoir le développement d'une filière du « Végétal sauvage d'origine locale »</p>
MAINTENIR les espaces naturels, agricoles et forestiers et reconquérir leur bon état écologique sur le territoire régional, et atteindre le Zéro Artificialisation Nette en 2050 sur le territoire néo-aquitain	<p>B20. Accompagner les territoires pour atteindre une réduction de 50% de la consommation d'espace Naturel Agricole et Forestier d'ici 2030 et une absence d'artificialisation nette en 2050</p> <p>B21. Éviter prioritairement la destruction de la biodiversité dans les projets d'aménagement (à défaut réduire, voire en dernier ressort compenser)</p> <p>B22. Elaborer des documents de planification mettant la biodiversité au cœur de la stratégie des territoires, notamment en constituant un réseau d'acteurs pour l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans les SCOT et PLU(i)</p>
AMÉNAGER avec et pour la biodiversité en zone urbaine	<p>B23. Dérégionaliser, renaturer en milieu urbain, favoriser la biodiversité dans le bâti</p> <p>B24. Renforcer la mise en place de la trame noire en complément de la trame verte et bleue</p>

C. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : La biodiversité comme condition et atout pour le développement économique

OBJECTIFS	ACTIONS
AUGMENTER la résilience des espaces agricoles, stopper la disparition des éléments bocagers (prairies, haies, mares) et les restaurer avec l'appui du monde agricole et par le développement de l'agroécologie	<p>C25. Soutenir l'agroécologie, favorable à la biodiversité</p> <p>C26. Maintenir et restaurer les éléments bocagers</p> <p>C27. Mobiliser la biodiversité cultivée et domestique pour s'adapter aux changements</p>
IDENTIFIER ET GÉNÉRALISER les pratiques vertueuses des acteurs économiques et de leurs filières	<p>C28. Soutenir le développement des filières locales du secteur primaire (agricoles, sylvicoles, piscicoles, conchylicoles, pêche...) ayant des modes de production favorables à la biodiversité</p> <p>C29. Valoriser et promouvoir les pratiques de préservation de la biodiversité par les acteurs socio-économiques (éco-tourisme, éco-pâturage...)</p> <p>C30. Expérimenter et transférer des pratiques vertueuses dans l'utilisation des ressources naturelles via la recherche-action</p>
ACCOMPAGNER les entreprises pour développer des actions en faveur de la biodiversité	<p>C31. Mettre en place un accompagnement des entreprises pour intégrer les enjeux de biodiversité et préserver la biodiversité</p> <p>C32. Développer l'innovation technologique et sociale basée sur la nature et au service de la nature (produits et matériaux écologiques, biomimétisme)</p>

D. MOBILISATION : Une société reconnectée à la nature, formée aux enjeux de la biodiversité, et mobilisée pour agir

OBJECTIFS	ACTIONS
FAIRE RECONNAÎTRE la biodiversité comme un enjeu vital pour relever les défis sociétaux actuels : santé humaine et animale, adaptation au changement climatique, cohésion sociale et développement local	<p>D33. Préserver un espace de nature pour le bien être de chaque néo-aquitain : santé mentale et physique (one health), cohésion sociale, nature et culture</p> <p>D34. Sensibiliser le grand public à l'importance d'une nature préservée, notamment grâce à la médiation scientifique, mobiliser les citoyens</p> <p>D35. Favoriser l'engagement des jeunes pour la biodiversité</p>
FORMER aux enjeux et métiers de la biodiversité	<p>D36. Former élus et acteurs socio-professionnels pour un passage à l'action</p> <p>D37. Intégrer les enjeux de biodiversité dans la formation initiale et continue, initier la création d'une filière des métiers de la biodiversité</p>
CONSOLIDER les capacités d'accompagnement au changement pour la transition écologique	<p>D38. Renforcer et diversifier le réseau d'acteurs de l'accompagnement au changement pour la transition écologique</p> <p>D39. Soutenir une filière professionnelle d'accompagnement au changement pour la transition écologique</p>

E. COHÉRENCE DES POLITIQUES : La biodiversité au cœur de politiques publiques ambitieuses, cohérentes et efficaces

OBJECTIFS	ACTIONS
CLARIFIER ET AMÉLIORER la gouvernance régionale des politiques publiques dédiées à la biodiversité	<p>E40. Consolider et animer la gouvernance régionale sur la biodiversité en s'appuyant sur le Comité Régional de la Biodiversité et en associant les citoyens</p> <p>E41. Développer les dynamiques interrégionales, transfrontalières et la coopération internationale</p>
AMÉLIORER la cohérence des politiques publiques pour préserver la biodiversité	<p>E42. Mettre la biodiversité au cœur des politiques publiques sectorielles via une démarche évaluative</p> <p>E43. Etablir 12 Conventions Territoriales d'Exercice Concerté pour organiser la mise en œuvre de la compétence Biodiversité entre Région, Départements et Intercommunalités</p> <p>E44. Renforcer l'efficacité de la police de l'eau et de la nature (prévention et contrôle)</p>
AUGMENTER le soutien à la reconquête de la biodiversité	<p>E45. Evaluer, consolider et diversifier les outils de financement en faveur de la biodiversité</p> <p>E46. Définir un modèle économique pérenne permettant la reconquête de la biodiversité par les acteurs publics et privés</p> <p>E47. Généraliser la bio-conditionnalité des aides publiques et stopper les financements dommageables à la nature</p>
METTRE EN ŒUVRE la SRB par l'engagement des acteurs, et évaluer les actions	<p>E48. Concrétiser la SRB par des engagements et des actions pour la biodiversité néo-aquitaine</p> <p>E49. Elaborer et partager un tableau de bord de suivi, pilotage et évaluation de la SRB</p>